



Problèmes avec mon curateur qui m'entraîne vers le fond

Par **walkyry**, le **27/09/2012** à **00:25**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si quelqu'un pourrait me venir en aide?

Voilà ma situation : je suis curatelle d'état renforcée depuis 10 ans, j'ai voulu faire une demande de main levée mais mon curateur n'a jamais envoyé le dossier de demande d'aide juridictionnel, refuse de payer le certificat médical que j'ai effectué chez un médecin expert.

Aujourd'hui je suis dans une impasse qui m'entraîne vers des dettes astronomiques et mon curateur ne fait rien.

Depuis le mois de janvier 2012, j'ai hérité de mon grand père une belle somme d'argent et mon curateur refuse de sortir l'argent du compte alors que je coule sous les dettes car il ne paye pas les factures en temps et en heures.

A la fin du mois la clinique vétérinaire de chez moi envoie mon dossier en cabinet pour non-paiement (les factures datent du mois de mai et mon curateur n'a pas daigné répondre à leurs courriers et n'a pas non plus proposé d'échéancier); le vétérinaire que je consultais avant n'a lui non plus jamais été payé n'a jamais reçu aucunes réponses de mon curateur et pas non plus de propositions d'échéancier.

Les factures de téléphone sont régulièrement payées en retard ce qui m'entraîne des coupures de téléphone et internet, et je suis maintenant menacée de résiliation définitive de

mon compte.

A l'heure actuelle j'en suis à plus de 1000 euros de dettes et mon curateur se tourne les pouces et reste sur sa position de ne vouloir payer personne alors que je dispose de quoi payer mes dettes et de repartir sur des bases saines.

C'est la 2 ème fois que je dois payer des frais d'huissiers pour non-paiement,je me suis fait coupé le téléphone une quinzaine de fois et j'ai du reprendre un abonnement 4 fois.

Après avoir écrit au juge des tutelles non seulement je n'ai eu aucune réponse mais ils ont seulement transférer le courrier que j'avais envoyé à mon curateur.

Je ne sais plus quoi faire,et si cela continue dans cette voie je vais bientôt me retrouver fichée à la banque de France vu que mon curateur ne daigne pas faire quoi ce soit.

Aussi si quelqu'un pouvait m'aider ou me donner le nom d'association pouvant me venir en aide.

Merci de vos réponses.